

RÉGISSEUR TECHNIQUE DU SPECTACLE ET DE L'ÉVÈNEMENTIEL
RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

La certification est composée de 4 blocs de compétences obligatoires dont 1 bloc optionnel à valider parmi les 3 proposés.

Bloc 1 : Préparer et organiser les différentes phases de la régie technique d'un spectacle vivant ou d'un évènement

- A1-** Identification des caractéristiques du lieu ou d'un spectacle et le cas échéant des contraintes techniques
- A2-** Définition des besoins en matériels et identification des moyens humains nécessaires à l'organisation opérationnelle et technique du spectacle/évènement (montage, exploitation, démontage).
- A3-** Rédaction du dossier technique du spectacle/évènement dans le respect du budget alloué
- A4-** Approvisionnement, maintenance et restitution du matériel

Bloc 2 : Coordonner et manager l'équipe technique de la régie

- A5.** Affectation de la charge de travail des équipes en adéquation avec leurs compétences et selon les besoins identifiés.
- A6-** Coordination des équipes en s'assurant du respect des procédures en matière de prévention et de sécurité au travail
- A7-** Encadrement, suivi des équipes et gestion des difficultés rencontrées

Bloc 3 : Piloter l'installation de la régie technique d'un spectacle vivant ou d'un évènement

- A8-** Supervision de l'installation des éléments de structure/machinerie nécessaire à l'installation du matériel son, vidéo ou lumière.
- A9-** Configuration et montage de l'installation électrique pour le matériel son, lumière, vidéo
- A10-** Contrôle de la configuration et du montage du réseau électrique et détection des éventuelles pannes

Bloc 4 optionnel : Mettre en service et conduire la régie « SON »	Bloc 5 optionnel : Mettre en service et conduire la régie « LUMIERE »	Bloc 6 optionnel : Mettre en service et conduire la régie « VIDÉO »
A11- Montage et configuration des systèmes de diffusion sonore A12- Configuration des différentes régies son (analogiques ou numériques) A13- Direction de la régie son pendant les répétitions et pendant le spectacle/évènement	A14- Réglages des éléments constituant la chaîne de lumière A15- Installation et réglage des projecteurs de lumière asservis A16- Direction de la régie lumière pendant les répétitions et pendant le spectacle/évènement	A17- Montage et configuration des systèmes de diffusion vidéo A18- Installation et réglage du système de diffusion vidéo (media serveur, Ecran LED, Vidéoprojecteurs) A19- Direction de la régie vidéo en amont et pendant le spectacle/évènement.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1- PRÉPARER ET ORGANISER LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA RÉGIE TECHNIQUE D'UN SPECTACLE VIVANT OU D'UN ÉVÈNEMENT			
<p><i>En amont de la programmation d'un spectacle ou d'un évènement, le « régisseur technique », dans le respect de l'enveloppe budgétaire et des autres corps de métiers, définit les éléments de la régie technique en tenant compte des objectifs esthétiques du spectacle et du lieu où il se déroulera.</i></p> <p>A1- Identification des caractéristiques du lieu ou d'un spectacle et le cas échéant des contraintes techniques (accès, type de lieu, puissance électrique, types d'équipements techniques son, lumière, vidéo, machinerie, décors...)</p> <p>A2- Définition des besoins en matériels et identification des moyens humains nécessaires à l'organisation opérationnelle et technique du spectacle/évènement (montage, exploitation, démontage).</p>	<p><i>Sous la direction d'un régisseur général, d'un directeur technique ou encore du client lui-même :</i></p> <p>1C1. ANALYSER les caractéristiques du lieu en identifiant les besoins en termes de décors, de matériels son, lumière, vidéo et machinerie en vue de définir le cahier des charges de préparation de la régie technique.</p> <p>1C2. En tenant compte des attentes esthétiques du spectacle, ÉTABLIR LA LISTE DU MATÉRIEL (avec les indications techniques nécessaires) pour les différentes phases (approvisionnement, installation, démontage et restitution) et la confronter à la fiche technique du lieu afin d'évaluer l'enveloppe budgétaire de la régie.</p> <p>1C3. Après avoir défini, en termes de temps, les activités à mener, IDENTIFIER LES MOYENS HUMAINS afin de constituer les équipes et procéder à leur recrutement.</p>	<p>Compétences évaluées : 1C1 à 1C4 Type : Mise en situation professionnelle simulée en centre – Production écrite individuelle</p> <p>Modalité : à partir d'une étude de cas basée sur un projet réel ou fictif d'un spectacle vivant, le candidat formalise à l'écrit <u>le dossier technique</u> qui doit comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un descriptif du lieu de l'évènement, - le planning de son équipe en termes de configuration, d'organisation et de programmation du lieu, - un synoptique son, lumière ou vidéo et le plan d'implémentation inhérent, 	<p>La méthodologie est rigoureuse et le propos est approprié au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse du lieu est pertinente, - L'interprétation des composantes techniques s'appuie sur une connaissance technique adéquate/adaptée. <p>Les documents rendus sont exploitables dans des conditions professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les synoptiques et plans d'implémentation sont clairs et correctement présentés. - Il sont complets et sans détail incohérent. - Les éléments des données constructeur présents sur les fiches techniques sont correctement interprétés ; les calculs sont corrects. - Aucun élément technique de préparation n'est omis ; - Les calculs de puissance et de charge pour garantir la fiabilité du système d'alimentation électrique et d'accroche sont corrects.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3- Rédaction du dossier technique du spectacle/événement dans le respect du budget alloué</p> <p>A4- Approvisionnement, maintenance et restitution du matériel</p>	<p>1C4. Sur la base des éléments collectés, RÉDIGER LE DOSSIER TECHNIQUE qui doit présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la liste du matériel nécessaire sur les dimensions son, lumière, vidéo et machinerie et leurs fiches techniques, – la composition et le planning des équipes, – le synoptique électrique de l'évènement et les calculs de puissance nécessaire, – le schéma d'implantation du réseau de distribution électrique, – les synoptiques et schémas d'installation des différentes régies (son, lumière, vidéo, plateau). – le plan de prévention. <p>afin de garantir la bonne préparation du spectacle ou de l'évènement sur l'ensemble des dimensions : techniques, humaines et matérielles.</p> <p><i>En y associant son équipe de techniciens,</i></p> <p>1C5. Après s'être assuré du stock, de sa concordance avec les besoins et de la disponibilité éventuelle des matériels mis à disposition par la salle/lieu de spectacle, PROGRAMMER l'approvisionnement du matériel en collectant si besoin les devis auprès des prestataires de location de matériel afin de respecter les délais de livraison et d'installation prévu dans le planning du spectacle.</p>	<p>- un plan d'implémentation Electrique. - une liste du matériel avec les fiches techniques de chaque matériel précisant les calculs liés aux données constructeurs.</p> <p>Compétences évaluées : 1C5 à 1C9 Type : Mise en situation professionnelle simulée en centre – Epreuve écrite et d'observation donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.</p> <p>Modalité : Dans le cadre de l'épreuve pratique, le candidat : - gère l'approvisionnement du matériel (stock ou commande).</p>	<p>- La liste du matériel est estimée au plus juste et garantit une sécurité maximale - Aucune incohérence n'est décelée dans chaque bon de commande.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>1C6. A partir des fiches techniques, une fois réceptionné et mis à disposition, PRÉPARER le matériel son, lumière, vidéo et plateau en assurant les différents tests afin de vérifier son bon fonctionnement.</p> <p>1C7. VÉRIFIER visuellement l'état des câbles de distribution électriques, des équipements d'accroche levage et des équipements de travail en hauteur afin de garantir la sécurité des équipes.</p> <p>1C8. Sur la base de la fiche de maintenance établie en cas de dysfonctionnement ou de défaillance d'un matériel, REMPLACER les éléments défectueux dans le respect des préconisations constructeurs et les normes de sécurité afin de garantir l'opérabilité du matériel.</p> <p>1C9. En ayant conditionné le matériel en toute sécurité et sans risque de dégradation, ORGANISER le transport, le déchargement et la répartition du matériel sur le plateau afin d'optimiser le montage technique de l'évènement et les délais d'installation.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifie le bon fonctionnement des équipements - Assure la petite maintenance - Formalise le résultat de son intervention et produit une fiche de maintenance. <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prépare et conditionne le matériel selon le lieu des évènements. - Respecte les gestes et postures du travail pour la manipulation de charges lourdes lors du chargement et du déchargement. - Optimise le montage technique de l'évènement en s'appuyant sur les repérages plateau et le plan d'implantation du matériel. 	<p>La méthodologie de vérification est rigoureuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les points de contrôles sont vérifiés. - Les câbles électriques sont contrôlés et les systèmes d'accroche et levage sont correctement installés. - Tous les dysfonctionnements sont identifiés et signalés. - Le remplacement de petites pièces est effectué en respect des instructions du constructeur. - La fiche de maintenance est précise et conforme à l'intervention menée. <p>L'ordonnancement des tâches est pertinent et efficace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel conditionné est celui affecté à l'évènement. - La sécurité du conditionnement est complètement assurée. - L'identification du matériel conditionné est explicite et complète. - Les délais compatibles avec les exigences professionnelles sont tenus. - Les équipements de protection individuelle et collective sont bien identifiés et utilisés pour les différentes étapes d'installation et de montage. - Les équipements et matériels sont positionnés correctement et permettent le respect des délais pour le montage.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p><i>Une fois le spectacle/événement terminé, et après la mise hors tension de l'installation électrique,</i></p> <p>1C10. DÉMONTER les équipements, les structures et les différentes régies afin de conditionner le matériel en vue de sa restitution dans le stock ou auprès des prestataires de services de location.</p> <p>1C11. En s'appuyant sur les préconisations de sécurité électrique NFC 18510, PROCÉDER à la désinstallation de la distribution électrique afin de ranger et restituer les câbles.</p>	<p>Compétences évaluées : 1C10 et 1C11 Type : Mise en situation pratique collective en centre – Epreuve d'observation donnant lieu à une évaluation individuelle par un jury professionnel.</p> <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Met hors tension l'installation électrique en respect des consignes de sécurité. - Applique les différentes procédures pour le démontage du matériel lumière. - Démonte les équipements de sonorisation et de régie « son » en respectant les règles de sécurité. - Remet à plat l'espace scénique (perches, structure, cintres, gril) - Applique les procédures pour l'extinction et le démontage du matériel vidéo. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordonnancement des tâches est pertinent et répond au niveau d'optimisation recherché au regard des délais envisagés. - Les procédures de démontage sont conformes et appliquées en totalité. - Les consignes de sécurité font l'objet d'une communication auprès des équipes et sont correctement appliquées ; - Le matériel est nettoyé et à nouveau utilisable ; - L'inventaire des éléments manquants ou en panne est exhaustif, précis et exploitable ; - L'identification des matériels en phase de reconditionnement est claire et sans ambiguïté. - L'espace scénique est dégagé et restitué dans son format initial.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2- COORDONNER ET MANAGER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE LA RÉGIE			
<p><i>Selon la taille du spectacle/événement, le « régisseur technique » travaille en étroite collaboration avec une équipe de techniciens dont il coordonne les activités dans le respect du protocole d'installation technique des régies défini en amont.</i></p> <p>A5. Affectation de la charge de travail des équipes en adéquation avec leurs compétences et selon les besoins identifiés.</p> <p>A6- Coordination des équipes en s'assurant du respect des procédures en matière de prévention et de sécurité au travail</p>	<p><i>Sous la supervision du régisseur général puis en autonomie :</i></p> <p>2C1. En respectant la réglementation du travail et en identifiant une éventuelle situation de handicap à laquelle une adaptation serait nécessaire, AFFECTER LES MISSIONS aux membres de l'équipe afin de respecter le planning de réalisation et d'exploitation du spectacle tels que définis dans le dossier technique.</p> <p>2C2. Après avoir, au préalable évaluer leurs compétences au regard des différents champs d'application, PRÉSENTER à chaque technicien.ne son plan de charge en revenant sur les mesures de prévention et de sécurité et en les sensibilisant aux situations de handicap afin d'éviter tout risque et d'adopter le cas échéant les procédures mises en place par le régisseur général pour les personnes en situation de handicap.</p>	<p>Compétence évaluée : 2C1</p> <p>Type : Mise en situation professionnelle simulée en centre – Production écrite individuelle</p> <p>Modalité : à partir d'un dossier technique d'un projet réel ou fictif d'un spectacle vivant fourni par le centre et d'une sélection de CV mis à sa disposition , le candidat rédige les fiches de missions des techniciens nécessaires à la constitution de l'équipe qu'il/elle aurait à superviser.</p> <p>Compétences évaluées : 2C2 à 2C4</p> <p>Type : Mise en situation professionnelle par équipe sur un projet simulé en centre. Epreuve d'observation donnant lieu à une évaluation individuelle suivie d'un entretien individuel avec le jury professionnel.</p>	<p>La méthode de sélection des profils est pertinente au regard des besoins indiqués dans le dossier technique. Les fiches de mission sont correctement présentées et rédigées dans une terminologie adaptée. L'identification des écarts et des points en adéquation en termes de compétences sont justes et argumentés. Les tâches affectées sont en cohérence avec les compétences indiquées ou sous-entendues dans le CV et prennent en compte les adaptations nécessaires pour les personnes en situation de handicap. En tenant compte de la structure sociale et économique de l'entreprise, le candidat propose des solutions argumentées et réalistes pour atteindre les objectifs de réalisation et d'exploitation du spectacle en termes de moyens humains.</p> <p>Le candidat s'est positionné en chef d'équipe.</p> <p>La présentation du plan de charge permet à chaque technicien de savoir ce qu'il a à faire, quand, comment et en collaboration avec qui.</p> <p>Le technicien est alerté sur les points de vigilance en termes de sécurité.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A7- Encadrement, suivi des équipes et gestion des difficultés rencontrées.	<p>2C3. En étant à l'écoute de ses équipes, IDENTIFIER les éventuelles problématiques rencontrées avec ou sans les autres corps de métier afin de trouver des solutions adaptées n'impactant pas le planning d'installation et d'exploitation du spectacle.</p> <p>2C4. En étant attentif aux évolutions technologiques, MENER une veille sur les métiers spécialisés de la régie afin de mieux accompagner son équipe de techniciens dans la transmission de nouvelles méthodes de travail ou de connaissance de nouveaux matériels.</p>	<p>Modalité : sur la base d'un dossier de veille constitué en amont par le candidat, du dossier technique fourni par le centre et des fiches de mission des techniciens, le candidat supervise dans un 1^{er} temps son équipe en vue de l'installation technique de la régie. Il est ensuite interviewé par le jury professionnel sur son auto-analyse du plan d'action choisi et mené auprès de son équipe.</p>	<p>L'organisation du travail est fluide et cohérente selon les différentes étapes de l'installation technique de la régie. Les mesures de prévention et de risques sont respectées et observées. L'installation technique de la régie s'opère dans des conditions de dialogues optimales et respectueuses. L'installation tient compte des autres corps de métiers et les techniciens collaborent de manière constructive. Le candidat est à l'écoute de son équipe et apporte des solutions concrètes et réalistes. Le candidat utilise la bonne terminologie : le vocabulaire technique utilisé est juste et bien adapté à la situation.</p> <p>L'auto-analyse du candidat sur la supervision de son équipe est réaliste et argumentée et atteste de sa capacité à la transposer dans le monde du travail. Le candidat démontre sa capacité à défendre son plan d'action à l'oral. Les points positifs et les points d'amélioration en termes de management et de prévention sont listés. Le candidat fait preuve d'une analyse critique constructive basée sur une bonne connaissance de sa fonction au sein des différentes étapes d'un spectacle.</p>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3- PILOTER L'INSTALLATION MATÉRIELLE DE LA RÉGIE TECHNIQUE D'UN SPECTACLE VIVANT OU D'UN ÉVÈNEMENT			
<p><i>En portant une attention particulière sur la prévention des risques inhérents à l'activité des lieux de spectacle, le « régisseur technique » en étroite collaboration avec son équipe, assure la bonne installation matérielle de la régie technique.</i></p> <p>A8- Supervision de l'installation des éléments de structure/machinerie nécessaire à l'installation du matériel son, vidéo ou lumière.</p> <p>A9- Configuration et montage de l'installation électrique pour le matériel son, lumière, vidéo.</p> <p>A10- Contrôle de la configuration et du montage du réseau électrique et détection des éventuelles pannes.</p>	<p><i>Sous l'autorité du régisseur général ou en complète autonomie et en prévenant les risques professionnels et matériels :</i></p> <p>3C1. En se référant à la fiche technique « plateau » et dans le respect de la sécurité liée au travail en hauteur et à l'accrochage et levage, COORDONNER l'installation des structures (ou gril) visant à accueillir les éléments du décor (cycloramas, frises...) et tout matériel de son, lumière et vidéo.</p> <p>3C2. En respectant le schéma d'implantation électrique présenté dans le dossier technique et en s'appuyant sur la norme de sécurité électrique NFC 18510, PILOTER l'installation du réseau de distribution électrique selon la configuration requise afin de permettre le câblage et les connexions des différentes régies.</p> <p>3C3. En dialoguant avec les autres corps de métier participant à la préparation du spectacle et ses techniciens, VALIDER la configuration et le montage du réseau électrique afin de garantir la mise en marche des régies et ajuster les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de sécurité détectés.</p>	<p>Compétences évaluées : 3C1 à 3C3</p> <p>Type : Mise en situation professionnelle par équipe sur un projet simulé en centre.</p> <p>Modalités : Epreuve écrite suivie de l'installation pratique en équipe de régisseurs - évaluation individuelle</p> <p>Epreuve écrite - le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indique sur le plan de scène, le positionnement des pendrillons, frises, et cycloramas. <p>Epreuve pratique en équipe de régisseurs – le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipe la scène en « boîte noire » à l'aide des pendrillons. - Implanter, et monte les éléments nécessaires à la distribution électrique, - organise les liaisons et le passage des câbles électriques, - vérifie le bon fonctionnement des alimentations électriques et la fiabilité de la connexion entre les différents équipements. 	<p>Le plan de scène est exploitable dans des conditions professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de feu est clair et correctement présenté. - Il est complet et présente correctement le positionnement des éléments de décors. <p>La scène est correctement équipée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sécurité est garantie. - Les types d'accroche sont bien choisis au regard de la charge et du type de matériels, - Tous les réglages sont effectués en fonction des consignes. - Les tests électriques sont effectués au regard des procédures de prévention des risques, - Le câblage, les raccordements et les connexions électrique sont conformes au plan synoptique du système électrique. - La configuration et le montage du réseau électrique prend en compte les besoins des autres corps de métier.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4- METTRE EN SERVICE ET CONDUIRE LA RÉGIE SON D'UN SPECTACLE VIVANT OU D'UN ÉVÈNEMENT (BLOC OPTIONNEL)			
<p><i>Selon la nature ou le format du spectacle/événement et le niveau de spécialisation atteint, le « régisseur technique » s'oriente vers un champ disciplinaire et assure la conduite de la régie correspondante. Il peut intervenir en tant que « régisseur son » ;</i></p> <p>A11. Montage et configuration des systèmes de captation et de diffusion sonore</p>	<p><i>Sous l'autorité du régisseur général ou d'un chef opérateur du son et en dirigeant une équipe de techniciens,</i></p> <p>4C1. Dans le respect des normes de sécurité et du plan synoptique Son, ORGANISER le montage du système de sonorisation et l'accrochage du système de diffusion afin de garantir la qualité sonore du spectacle/événement.</p> <p>4C2. En ayant raccordé le réseau électrique, câblé les hauts parleurs et les amplificateurs du système de diffusion façade et retour, DISPOSER les enceintes dans le respect de l'angulation définie lors de l'étude de diffusion afin de garantir la qualité de l'acoustique.</p>	<p>Compétences évaluées : 4C1 et 4C2 Type : Mise en situation pratique collective reconstituée en centre. Evaluation individuelle basée sur un <u>temps d'observation et suivie d'un entretien avec le jury professionnel</u>.</p> <p>Modalités : En amont d'un spectacle fictif, au sein d'une équipe de régisseurs, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organise l'implantation, le montage et le câblage des éléments nécessaires à la captation/diffusion sonore du spectacle. - procède à la vérification du bon fonctionnement du système de sonorisation, de diffusion (façade et retours) et du matériel son, - met en place les régies retour et façade ; - raccorde les périphériques de traitement ; - règle et teste tous les éléments de la chaîne son du plateau et des régies ; - effectue les tests de lignes (line check). - procède aux changements en cas de panne. 	<p>La méthodologie est rigoureuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les normes d'accroche sont totalement respectées, garantissant la sécurité des biens et des personnes. - Le système de diffusion est raccordé en fonction de ses caractéristiques techniques et des caractéristiques de la salle. - L'ensemble des équipements face/retour sont tous correctement implantés. - Les délais sont tenus. - Le système de diffusion est exploitable dans des conditions professionnelles (enceintes en phase, bande passante, etc.). <p>La qualité sonore est de niveau professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les réglages et branchements sont effectués en fonction des spécificités de la fiche technique ; - Les tests de ligne (Line check terme de la profession) sont correctement effectués selon les procédures ; - Les équipements défectueux sont tous remplacés.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A12. Configuration des différentes régies son (analogiques ou numériques)</p> <p>A13. Direction de la régie son pendant les répétitions et pendant le spectacle/événement</p>	<p>Sous l'autorité du régisseur général ou en complète autonomie,</p> <p>4C3. En veillant au câblage des périphériques de traitement du son, PILOTER l'installation et la configuration des consoles afin de garantir que l'ensemble des éléments de la chaîne son du plateau et des régies est optimal.</p> <p>4C4. En assistant aux répétitions et aux balances avec les artistes et autres corps de métier, GÉRER les changements de plateau (placement micros, passages de câble, modification de patch et placement des amplis...) afin de garantir le bon déroulement du spectacle/événement.</p> <p>4C5. Pendant le déroulement du spectacle, RÉALISER la régie son, impliquant l'adaptation de la conduite son en fonction des demandes dans l'objectif de produire techniquement le niveau de qualité sonore escompté tant sur la dimension esthétique qu'acoustique.</p>	<p>Compétences évaluées : 4C3 à 4C5</p> <p>Type : Mise en situation pratique collective reconstituée en centre. Evaluation individuelle basée sur un <u>temps d'observation et suivie d'un entretien avec le jury professionnel</u>.</p> <p>Modalités : En amont et pendant un spectacle fictif, au sein d'une équipe de régisseurs, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Egalise et met en phase, - Relie les équipements via un réseau informatique. - Installe puis règle un réseau audionumérique pour permettre la sonorisation de l'évènement. - Configure la console numérique. - Règle un système de sonorisation, en s'appuyant sur l'outil de prédiction acoustique. - Rédige une conduite son avec une console son et tout type de support. - Opère la balance (face et retour) puis le mixage en temps réel - Dirige l'équipe des techniciens pour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ réajuster le backline, (instruments de musique et accessoires), ▪ pour effectuer les marquages aux sols et sur les matériels ▪ et pour effectuer les changements de plateau. 	<ul style="list-style-type: none"> - La console est configurée ; - Les traitements temporels sont effectués en fonction de l'équipement et du lieu. - Les délais sont tenus. - Les étapes de mise en phase ont été respectées, les délais entre haut-parleurs sont corrects. - Le système de sonorisation est optimisé par rapport à ses caractéristiques et l'acoustique du lieu (enceintes en phase, bande passante, etc.). - Le réseau est fonctionnel. <p>Les changements de plateau sont garantis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les marquages au sol sont tous et totalement opérants. - Les passages de câbles sont tous correctement installés. <p>La conduite est rédigée suivant les exigences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle est claire et correctement présentée. - Elle est complète et sans détail incohérent. <p>La conduite est assurée avec une exigence de niveau professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La conduite son respecte le rythme, l'esthétique et les niveaux sonores voulus. - Aucun défaut évident pour le spectateur n'apparaît. - Le mixage et la création « son » sont conformes aux indications et au style indiqués par la direction Son.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
5- METTRE EN SERVICE ET CONDUIRE LA RÉGIE LUMIÈRE D'UN SPECTACLE VIVANT OU D'UN ÉVÈNEMENT (BLOC OPTIONNEL)			
<p><i>Selon la nature ou le format du spectacle/événement et le niveau de spécialisation atteint, le « régisseur technique » s'oriente vers un champ disciplinaire et assure la conduite de la régie correspondante. Il peut intervenir en tant que « régisseur lumière ».</i></p> <p>A14. Installation et réglage des projecteurs de lumière traditionnels et asservis</p>	<p>Sous l'autorité du régisseur général ou en complète autonomie,</p> <p>5C1. Après avoir rédigé en amont le plan de feu qui précise l'emplacement de l'éclairage, et en respectant la fiche technique associée, ASSIGNER et CONFIGURER les projecteurs traditionnels et asservis en vue de garantir l'adéquation de leur utilisation pendant le spectacle.</p> <p>5C2. Dans le respect du plan de feu, CONFIGURER le réseau informatique afin de lier les équipements lumière nécessaires au bon déroulement du spectacle.</p>	<p>Compétences évaluées : 5C1 et 5C2 Type : Mise en situation pratique collective reconstituée en centre. Evaluation individuelle basée sur un <u>temps d'observation et suivie d'un entretien avec le jury professionnel.</u></p> <p>Modalités : En amont d'un spectacle fictif, au sein d'une équipe de régisseurs, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règle les projecteurs traditionnels, - Effectue si besoin les modifications du plan de feu tout en respectant les règles de sécurité et le rédige, - Optimise son espace de travail. - Met en place la régie lumière, - Adresse les projecteurs asservis selon le nouveau plan de feu, - Effectue les mémoires et les effets sur les différentes marques de pupitres lumière, - Relie les équipements via un réseau informatique en veillant aux consignes de sécurité. 	<p>La méthodologie est rigoureuse, la qualité d'éclairage est de niveau professionnel,</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des réglages des projecteurs traditionnels sont respectés, - Les modifications du plan de feu sont toutes reportées, - Chaque règle de sécurité est respectée, - Les délais sont tenus, - L'espace de travail est optimisé. <p>Le plan de feu est exploitable dans des conditions professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de feu est clair et correctement présenté, - Il est complet et sans détail incohérent, - L'adressage des projecteurs asservis respecte intégralement le plan de feu, - Les mémoires sont totalement encodées et testées en fonction des demandes, - Le réseau informatique est fonctionnel.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A15. Réglages des éléments constituant la chaîne de lumière</p> <p>A16. Direction de la régie lumière pendant le spectacle/événement</p>	<p>Sous l'autorité du régisseur général :</p> <p>5C3. En ayant vérifié la distribution électrique, ADAPTER l'éclairage, la conduite lumière ou le plan de feu afin de mettre en valeur la mise en scène du spectacle.</p> <p>5C4. En réponse aux demandes du metteur en scène ou du chorégraphe, RÉALISER une conduite lumière avec une console pilotant les projecteurs (traditionnels ou asservis) et un logiciel afin de programmer tous les effets lumineux à mettre en place pendant l'évènement.</p> <p>5C5. Après avoir programmé les mémoires et effets de lumière nécessaires au spectacle, ASSURER la conduite lumière depuis la régie Lumière en vue de traduire techniquement les objectifs esthétiques attendus tout au long du spectacle.</p>	<p>Compétences évaluées : 5C3 à 5C5 Type : Mise en situation pratique collective reconstituée en centre. Evaluation individuelle basée sur un <u>temps d'observation et suivie d'un entretien avec le jury professionnel.</u></p> <p>Modalités : En amont et pendant un spectacle fictif, au sein d'une équipe de régisseurs, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédige une conduite lumière. - Assure la conduite lumière et le pupitrage depuis la console. - Assure la conduite lumière avec un logiciel dédié à la conception et lecture de contrôle des signaux lumière. 	<p>La conduite est assurée avec une exigence de niveau professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sécurité est maintenue. - Les modifications induites par les changements interviennent immédiatement et permettent la continuité du spectacle selon la qualité attendue. - La conduite lumière respecte le rythme, l'esthétique, les zones et la luminosité voulus. - Aucun défaut évident pour le spectateur n'apparaît. <p>La conduite est rédigée suivant les exigences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle est claire et correctement présentée. - Elle est complète et sans détail incohérent. <p>La création lumière est conforme aux indications et au style indiqués par la Direction artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - La cohérence esthétique et narrative est conforme, - Le rythme et les transitions sont respectés, - La précision et la qualité Technique .

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
6- METTRE EN SERVICE ET CONDUIRE LA RÉGIE VIDÉO D'UN SPECTACLE VIVANT OU D'UN ÉVÈNEMENT (BLOC OPTIONNEL)			
<p><i>Selon la nature ou le format du spectacle/événement et le niveau de spécialisation atteint, le « régisseur technique » s'oriente vers un champ disciplinaire et assure la conduite de la régie correspondante. Il peut intervenir en tant que « régisseur vidéo ».</i></p> <p>A17. Montage et configuration des systèmes de diffusion vidéo</p>	<p>Sous l'autorité du régisseur général ou en complète autonomie,</p> <p>6C1. Après avoir câblé les pupitres de mixage/mélangeur, les différentes sources vidéo et les différents périphériques, RACCORDER l'ensemble de la chaîne vidéo afin de permettre la projection d'images pendant le spectacle.</p> <p>6C2. Après avoir réglé le cadre de projection, le vidéoprojecteur et vérifié la qualité de l'image, DÉFINIR le workflow en cohérence avec le matériel et le cahier des charges pour garantir le bon déroulement de la projection.</p>	<p>Compétences évaluées : 6C1 et 6C2 Type : Mise en situation pratique collective reconstituée en centre. Evaluation individuelle basée sur un <u>temps d'observation et suivie d'un entretien avec le jury professionnel.</u></p> <p>Modalités : En amont d'un spectacle fictif, au sein d'une équipe de régisseurs, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implante, monte et câble la chaîne vidéo, - Règle le cadre de projection et la mise au point du vidéoprojecteur, - Applique le cahier des charges et définit en adéquation avec le matériel, le séquençage des images à projeter. 	<p>La qualité de projection est de niveau professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'image projetée est correctement cadrée. - L'implantation technique de la chaîne vidéo est respectée et fonctionnelle, - Chaque maillon de la chaîne vidéo fonctionne au niveau de qualité attendu. - Tous les éléments des régies nécessaires à l'évènement sont mis en place selon les consignes indiquées par la direction technique. - Les délais sont respectés. - La sécurité des installations est assurée.
<p>A18. Installation et réglage du système de diffusion vidéo (media serveur, Ecran LED, Vidéo-projecteurs)</p>	<p>6C3. Après réception des contenus vidéos, CONFIGURER le matériel de diffusion (media serveur, Ecran LED, Vidéoprojecteur) et les périphériques nécessaires à l'installation du réseau informatique pour finaliser l'installation de la régie « Vidéo ».</p>	<p>Compétences évaluées : 6C3 à 6C5 Type : Mise en situation pratique collective reconstituée en centre. Evaluation individuelle basée sur un <u>temps d'observation et suivie d'un entretien avec le jury professionnel.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements sont reliés, configurés et fonctionnels. - Le mapping est précis. - Les délais sont tenus. - L'espace de travail est optimisé

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A19. Direction de la régie vidéo en amont et pendant le spectacle/événement	<p>6C4. VÉRIFIER les conduites vidéo, réalisées par l'équipe depuis une régie ou un switch pour garantir la qualité de la projection.</p> <p>6C5. Sous la direction du metteur en scène ou du chorégraphe et sous l'autorité du régisseur général, ASSURER la conduite vidéo depuis la régie afin de diffuser les images qui mettront en valeur la mise en scène du spectacle.</p>	<p>Modalités : En amont et pendant un spectacle fictif, au sein d'une équipe de régisseurs, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Met en place la régie vidéo et vérifie le bon fonctionnement de la partie de la chaîne vidéo. - Relie et configure des équipements vidéo, incluant mise en réseau d'un média serveur, - Met en place un mapping. - Sélectionne des contenus vidéos depuis le média server. - Supervise une conduite vidéo simple depuis un switch, et supervise le déroulement des projections - Supervise une manœuvre simple en-condition de spectacle. 	<ul style="list-style-type: none"> - La régie est correctement installée et en situation de fonctionner, -La projection est assurée dans sa totalité sans aucun dysfonctionnement. - Les changements nécessaires ont été effectués immédiatement : ils sont opérants. - Les changements ont été effectués en toute sécurité. - Le timing est compatible avec le spectacle.

Hors parcours VAE

L'obtention de la certification professionnelle complète est accordée aux candidats ayant satisfait l'ensemble des conditions détaillées ci-dessous :

- Avoir validé les blocs de compétences 1, 2 et 3 et un bloc optionnel parmi les blocs 4, 5 ou 6 correspondant à la spécialisation.
- Avoir rédigé et présenté devant le jury professionnel, un rapport d'activités/stage réalisé dans le cadre d'une expérience professionnelle en entreprise de 20 semaines minimum, équivalentes temps plein, consécutives ou non.

A l'issue d'un parcours de VAE

- La certification s'obtient par la validation cumulative des blocs de compétences 1, 2 et 3 et un bloc optionnel parmi les blocs 4, 5 ou 6 du référentiel de certification, sur la base d'un livret de preuves présenté oralement devant le jury.